



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 57.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 28
 Qui ont pris part à la délibération : 22 Pour : 22 Contre : 0

Date de la convocation : 14 juin 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt et un juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : Mme ALEXANDRE à M. FERRARI. Mme OVADIA à M. GADEN. M. PEGOURIE à Mme ARMENGAUD. Mme VIGNE DREUILHE à M. ANDRE.

Absents excusés : MM. MONTAGNER. PEGOURIE. POUVILLON. RICAUD. Mmes ALEXANDRE. ESTAUN. FABREGAS. OVADIA. SOULIER. VIGNE DREUILHE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122 - 22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé :

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 2122.22 et L 2122.23,

Vu la délibération n°136.2015 en date du 15 décembre 2015 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions, Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

| Champs de délégation | N° décision | Date | Objet | Montant |
|---|--------------------|-------------|---|------------------------|
| Louage de choses | DEC 13.2018 | 30 mai 2018 | Prolongation occupation locaux centre finances publiques d'Aucamville | 2 275 € pour juin 2018 |
| Ester en justice | DEC 14.2018 | 4 juin 2018 | Défense intérêts commune : désignation cabinet avocats | néant |
| Délivrance de concessions dans le cimetière | 4/46 | 24 mai 2018 | Concession de 30 années d'une superficie de 2.86 m2 | 200 € |
| | 3/301 | 9 mai 2018 | Concession de 30 années d'une superficie de 2.86m2 | 200 € |
| | UF 65 | 31 mai 2018 | Concession de 30 années | 366 € |

| Champs de délégation | N° décision | Date | Type marché | Objet marché | Titulaire | Montant |
|-----------------------------|--------------------|-------------|---------------------------|--|--------------------|-------------------------------------|
| Marchés et accords-cadres | DEC 12.2018 | 30 mai 2018 | Marché public de services | Surveillance des bâtiments de la ville et interventions sur des manifestations | Entreprise ECLIPSE | Néant : avenant prolongation marché |

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20180621-21062018_57-DE
Reçu le 28/06/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
27/06/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE